DLP-8-11-85587574

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

08 REIMS 51 10 52



Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : (26) 09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : F
Régisseur de Recettes D D A Marne
C.C.P. Châlons-sur-Marne 2800-67 W

ÉDITION GÉNÉRALE - GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 31 du 4 Novembre 1985

Envoi n° 28

ABONNEMENT ANNUEL :

Edition A ou B : 150 F
Edition A + B : 285 F

COLZA	: NE PLUS TRAITER	.	Charançon du bourgeon terminal.
	: NE PAS INTERVENIR	.	Mouche du chou.
	: NE PAS INTERVENIR	.	Cylindrosporiose du colza.
	: AGIR	.	Désherbage
CEREALES	: SURVEILLER	.	Pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante.
	: S'INFORMER	.	Consommation des céréales traitées.
MAIS	: AGIR	.	Lutte contre la pyrale.
CONDITIONS DE REABONNEMENT 85-86			

COLZA

Charançon du bourgeon terminal

Situation :

De nouvelles captures ont été faites la semaine dernière dans l'ensemble de la région, y compris le Tardenois (Marne).

Avec l'arrivée de températures plus froides, le vol devrait se terminer dans les tout prochains jours.

Préconisations :

* UNE INTERVENTION EST A REALISER RAPIDEMENT DANS LES ZONES OU LES PREMIERES CAPTURES ONT ETE ENREGISTREES LA SEMAINE PASSEE (TARDENOIS).

* LES AUTRES SECTEURS ONT DEJA DU RECEVOIR UNE PROTECTION (BULLETIN N° 30 DU 17 OCTOBRE 1985). IL EST INUTILE DE REINTERVENIR.

Mouche du chou

Situation :

Les dégâts de mouche du chou sont maintenant bien visibles. Les semis d'août sont les plus concernés.

Quelques résultats de comptage :

. Villiers/Praslin (Aube) : 17 pieds touchés/25
. Feuges (Aube) : 90 % pieds touchés
. St. Pouange (Aube) : 15 pieds touchés/20

La nuisibilité de ces attaques est liée à la faculté de compensation de la culture : les attaques bien réparties sur la parcelle sont moins dommageables que les attaques par ronds.

La plupart des pieds touchés émettent de nouvelles racines.

Préconisations :

Toute intervention est inutile car les dégâts sont déjà faits.

La gravité de ces attaques devrait être fortement réduite par la capacité de récupération du colza.

P.141

La Cylindrosporiose du colza à l'automne

- Au cours de la campagne 1984-85 elle est la principale maladie du colza d'hiver dans la moitié Nord de la France.
- Pendant l'automne elle est signalée en Lorraine, en Champagne-Ardenne et très rarement en bourgogne. Au cours de cette période les symptômes sont notés tardivement à la fin du mois de novembre.
- Par contre au printemps, cette maladie est très fréquente à partir des mois de février et mars. Ensuite l'évolution des symptômes sur feuilles supérieures et sur siliques est souvent observée.

  L'effet sur les rendements peut être très important : jusqu'à 10 qx/ha dans des essais où la cylindrosporiose est fortement présente.

  Des foyers épars étaient signalés dans le Perthois, moins fréquemment dans le reste de la région.

QUELLE STRATEGIE ADOPTER A L'AUTOMNE 1985 :

Les conditions météorologiques de cet automne sont défavorables à une installation précoce de la cylindrosporiose.

. **Tenir compte du comportement des variétés et de l'évolution des surfaces:**

  - les observations des deux dernières campagnes (1983-84 et 1984-85) ont nettement montré que la variété Jet Neuf est très sensible à la cylindrosporiose. Par contre les variétés Darmor et Bienvenu confirment leur bon comportement vis-à-vis de cette maladie : pratiquement pas de symptômes et de dégâts. Parmi les nouvelles variétés Korina est peu sensible, **alors que Belinda est assez sensible.**

  C'est donc la variété Jet Neuf qui est concernée par les traitements d'automne.

. **Quand traiter la variété Jet Neuf :**

  - DES OBSERVATIONS DE SYMPTOMES CERTAINS DE LA MALADIE : surtout s'ils apparaissent tôt (octobre-novembre).

  - UN RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT NE SEMBLE PAS NECESSAIRE A CETTE PERIODE, en l'état actuel de nos connaissances sur ce type d'application.

  Ne pas faire de traitements d'assurance en l'absence de symptômes de cylindrosporiose.

  Savoir que les traitements d'automne ne suppriment pas le ou les traitements de printemps (à la reprise de végétation et environ 1 mois plus tard).

. **Quels produits utiliser :**

  - soit Sportak PF 1,5 l/ha
    soit des spécialités apportant 500 g/ha de carbendazime ou bénomyl

  - ces préconisations sont faites à partir de résultats obtenus dans des essais avec des traitements d'automne ou (et) de printemps.

  - cette liste de matières actives n'est pas définitive, elle pourra être complétée à partir des essais de la prochaine campagne.

Situation actuelle :

Aucun symptôme de cylindrosporiose n'a encore été observé dans la région.

Préconisation :

Toute intervention est déconseillée actuellement. Un traitement systématique ne pourrait constituer qu'une dépense inutile.

Désherbage

Vous envisagez d'utiliser un antigraminée à action racinaire ?

- ne traitez qu'en cas de prévision de pluie.
- utilisez les produits à la dose de :
  . 3 kg/ha pour le légurame PM
  . 1,2 à 1,5 kg/ha pour le Kerb 50

CEREALES

Pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante

Situation :

Les vols ont fortement diminué ces 10 derniers jours.

Les niveaux de population sont faibles en zone de craie (souvent moins de 5 % de pieds porteurs de pucerons), plus élevés en zone de vallée où le seuil d'intervention est parfois atteint.

Préconisation :

LE RISQUE PERSISTE CAR LES PUCERONS POURRAIENT ENCORE SE MULTIPLIER EN CAS DE RETOUR A DES TEMPERATURES PLUS DOUCES.

SURVEILLEZ EN PRIORITE :

- LES SEMIS LES PLUS PRECOCES (3 FEUILLES OU PLUS ACTUELLEMENT).

- LES ZONES DE VALLEE

- LES PARCELLES A PROXIMITE DE MAIS.

N'INTERVENEZ QUE SI LE SEUIL DE 10 A 15 % DE PIEDS PORTEURS EST ATTEINT.

Consommation des céréales traitées

En raison de la sécheresse persistante, des éleveurs pourraient souhaiter alimenter leur bétail avec des céréales stockées.

La consommation peut intervenir immédiatement après le traitement, si celui-ci a été parfaitement homogène.

En pratique, les traitements industriels (silos) peuvent être considérés comme homogènes si l'appareil de traitement est vérifié périodiquement. Dans le cas de traitement à la ferme, il appartient à l'exploitant d'estimer la qualité de son intervention. (voir notre bulletin n° 24 du 8 août 1985).